

## Information liée aux actions CP-2014-41-R

## Information réglementée

28 août 2014  
10:00 CET

Le paiement de l'acompte sur dividende aura lieu  
à partir du 4 septembre

Comme précédemment annoncé, le 31 juillet dernier, le Conseil d'Administration a approuvé le paiement d'un acompte sur dividende brut de € 0,50 par action nouvelle (ISIN BE0003884047) - soit la moitié du dividende payé au titre de l'exercice 2013. Ceci correspond à un dividende net de précompte mobilier de € 0,375.

L'acompte sur dividende sera payé à partir du 4 septembre 2014.

L'action sera cotée ex-coupon à partir du 1<sup>er</sup> septembre. La date d'enregistrement est le 3 septembre.

Le System Paying Agent retenu pour le paiement de l'acompte sur dividende 2014 est :

KBC Bank  
Avenue du Port, 2  
1080 Bruxelles

De plus amples informations sont disponibles sur  
<http://www.uminicore.com/investorrelations/fr/shareInformationF/dividendInformationF/>

Pour tout complément d'information

## Investor Relations

Evelien Goovaerts

+32 2 227 78 38

evelien.qoovaerts@umicore.com

## Media Relations

Elcke Vercruyse

+32 2 227 71 29

elcke.vercruyse@ymicore.com